

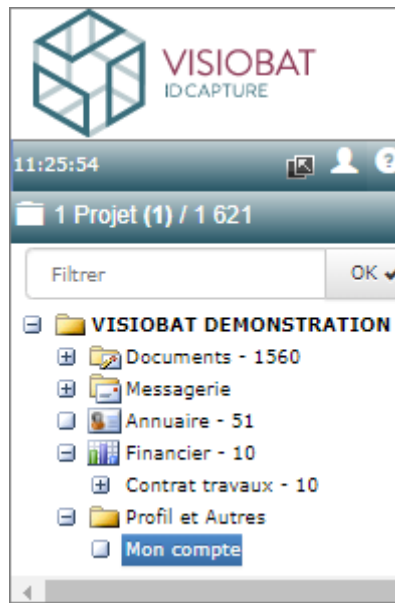
## Enregistrer dans Visiobat les informations de connexion à ChorusPRO

Matthew WRAY - 2024-10-29 - ChorusPRO

### Un certain nombre d'informations sont nécessaires pour permettre la [télétransmission](#) :

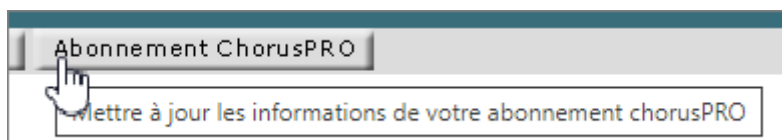
1. Les informations Société : à renseigner une seule fois dans Visiobat à la rubrique Mon compte (Cf. images ci-dessous)
2. L'identifiant du marché : à renseigner sur la page Marché, une fois par marché signé
3. L'identifiant de la facture : à renseigner sur chaque situation mensuelle de travaux

L'accès aux paramètres ChorusPRO dans Visiobat se fait par la rubrique *Profil et autres / Mon compte* :





Une info-bulle vous renseigne lorsque vous pointez le bouton :



Le bouton Abonnement ChorusPRO ouvre la page ci-dessous en modification. Vous devez y entrer les données du compte technique ChorusPRO de votre société émettrice de factures afin de permettre à Visiobat de transmettre à votre place les factures à ChorusPro (les modifications ne seront prises en compte qu'après avoir activé la fonction Enregistrer en bas de page et confirmé lorsque le système vous le demande).

Ce compte technique, attaché à votre structure (SIRET), est le moyen recommandé par l'[AIFE](#) pour transmettre par des plateformes tierces vos

factures à ChorusPro. Vous trouverez toutes les informations sur le compte technique ChorusPRO de télétransmission en mode API sur la page <https://communaute.chorus-pro.gouv.fr/documentation/creation-dun-compte-technique-pour-un-acces-api-en-production/>.

1. **N° de SIRET** est le N° de l'entité émettrice de la facture (déjà repris par Visiobat pour les documents financiers). Il identifie la structure qui facture dans le système ChorusPRO.
2. **Email référent ChorusPro** est soit l'e-mail du **gestionnaire principal** de la structure émettrice dans Chorus Pro, soit celui du comptable sur cette opération. Ce mail ne sera utilisé que pour des sujets ChorusPRO et plus particulièrement pour le renouvellement du mot de passe du compte technique (celui-ci a une durée de vie de 12 mois).
3. **Compte technique Chorus Pro** : c'est l'identifiant du compte ChorusPRO de la structure émettrice. Il se présente sous forme d'adresse mail (par exemple : [TECH\\_00000000018xx59@cpp2017.fr](mailto:TECH_00000000018xx59@cpp2017.fr)).
4. **Mot de passe et confirmation** : Il s'agit du mot de passe choisi lors de la création du compte technique dans Chorus Pro. La confirmation vous est demandée pour limiter autant que possible les erreurs de saisie qui bloqueraient l'envoi des factures. Il est utilisé par la passerelle Visiobat-ChorusPRO pour transmettre les factures via le compte ChorusPRO de la société émettrice. (attention : il ne s'agit **pas** du mot de passe Visiobat que vous utilisez pour vous connecter sur <https://projets.visiobat.com>).

En cas de besoin, ChorusPro met à votre disposition un chat d'aide en ligne, en bas à droite de leur page d'accueil lorsque vous êtes connecté :

Fichier Éditions Affichage Historique Marque-pages Outils Aide

BATIMENT MEDICO x Entreprise - Page d'accueil - Po. X

https://portal.chorus-pro.gouv.fr/

Entreprise Entité publique Particulier Association

Portail de services  
ACCUEIL DOMAINES ACTUALITÉS APPROBATIONS SUPPORT COMMUNICATION IG Isabelle PETIT GUILLAUME

## Bienvenue sur le Portail Chorus Pro

Afin de simplifier la vie des entreprises et de réduire les délais de paiement, les administrations publiques se sont dotées de la plateforme Chorus Pro pour la réception des factures de leurs fournisseurs.

Chorus Pro est obligatoire et accessible par de nombreuses modalités répondant aux besoins des entreprises : au travers du présent portail, directement au sein de certains logiciels de gestion comptable ou par des portails ou logiciels spécialisés, par l'intermédiaire de votre expert-comptable ou d'une entreprise spécialisée.

[Accéder à la documentation](#)

### Fonctionnalités les plus utilisées

## Les domaines Chorus Pro

[Je veux créer mon compte...](#)

### Marché

Dume

[Accéder au domaine](#)

### Commande

Engagements

[Accéder au domaine](#)

### Facturation

Factures, factures de travaux, frais de justice, remboursement de taxes

[Accéder au domaine](#)

### Organisation

Structures, utilisateurs, annuaire des

### Raccordements

Raccordements EDI et API

### Outils

Signature

[Accéder au domaine](#)

Si l'assistant virtuel ne peut répondre à vos questions, une session avec un conseiller Chorus Pro vous sera proposée.

